

# RÉFORME DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE : QUAND CERTAINS S'ENVOLENT, D'AUTRES DÉVISSENT



scsi-pn.fr

Juin 2026



## PRÉSENTATION DU PROJET DE NOUVELLE GRILLE INDICIAIRE DU CCD

Le 16 juin 2026, le projet de réforme du décret statutaire du corps de conception et de direction (CCD) permettant d'aligner la grille indiciaire des commissaires sur celles des Administrateurs de l'Etat, a été présenté en comité social de l'administration ministériel (CSAM).

Dès novembre 2025, cette réforme est entrée en vigueur pour les officiers de Gendarmerie. Leur structuration en un seul corps de cadres leur a permis d'obtenir des avancées indiciaires y compris pour les premiers échelons de lieutenant et de capitaine.

Côté PN, seul le CCD profite de cette réforme. Parallèlement, on explique aux officiers de Police que les moyens budgétaires les empêchent d'obtenir la mise en œuvre des mesures de la LOPMI (augmentation de l'IRP de base, nouvelles IRP D et CDS) ou de la feuille de route de 2023-2027 (raccourcissement des temps de passage sur les grades de Cdt ou Cdt Div., augmentation des ES à 30 %).

Jusqu'à présent les indices sommitaux du corps de commandement (CC) étaient calqués sur ceux du 1er grade du CCD mais ces nouvelles mesures vont entraîner un fort décrochage pour les officiers.

- Comment expliquer à nos collègues, qui jouent un rôle essentiel au sein des services par leur management opérationnel, leur expertise et les responsabilités qu'ils assument à la tête d'unités ou de services, qu'ils ne bénéficient pas d'une reconnaissance pourtant légitime ?
- De telles conditions interrogent inévitablement sur l'attractivité future du concours d'officier de Police.

## INACCEPTABLE POUR LES OFFICIERS !!!

Le SCSI exige que les engagements pris pour le CC dans la LOPMI soient mis en œuvre immédiatement, ainsi que de nouvelles mesures indiciaires destinées à compenser le décrochage des officiers de Police avec leurs homologues de la GN d'une part, et du CCD d'autre part.

LE SCSI : DE LA PERTINENCE DES IDÉES À L'AUDACE DES ACTIONS !